

Avis de publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public

I. Organisme gestionnaire

Ville de Strasbourg
1 parc de l'Etoile
67076 Strasbourg Cedex

II. Date de publication

21/01/2026

III. Objet du titre domanial

Mise à disposition d'emplacements à but économique lors d'événements organisés par la Ville de Strasbourg.

IV. Localisation

Lieu d'Europe (parc)
8 rue Boecklin
67 000 Strasbourg

V. Calendrier

Stras'Caraïbes à l'occasion de la Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes

La Ville de Strasbourg et des associations locales, organise une journée festive qui met à l'honneur les pays des Caraïbes le 6 juin 2026 de 11h00 à 20h. Il s'agit d'un événement accueillant un public varié.

À cette occasion la ville mettra à disposition un emplacement au Lieu d'Europe destiné à accueillir un foodtruck ou un stand qui proposera des spécialités culinaires des pays des Caraïbes. Au regard de la programmation de l'évènement, les spécialités d'Haïti et de Guyane seraient particulièrement appréciées. A minima des offres salées, sucrées et des boissons sont attendues. En 2024 et 2025, l'évènement a accueilli environ 200 personnes.

VI. Modalités d'occupation

L'occupation donnera lieu à la délivrance d'une autorisation d'occupation du sol, à savoir les espaces verts du Lieu d'Europe.

L'autorisation d'occupation sera établie pour une durée de 1 jour, sans reconduction tacite.

Conformément à l'article L.2125-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, l'occupation est consentie moyennant le paiement d'une redevance domaniale.

L'occupation devra se faire dans le strict respect de la réglementation en vigueur. L'arrêté tarifaire en vigueur est disponible à la page suivante à l'onglet « Documents utiles ».

VII. Procédure de candidature

La présente procédure est prise conformément aux dispositions du Code Général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L2122-1-1 alinéa 2 relatif aux occupations de courte durée ou dont le nombre d'autorisations disponibles n'est pas limité. Celle-ci vise à renseigner les candidats quant aux modalités générales d'occupation et à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent.

Éléments de candidature

- la photocopie **recto-verso** de la carte **définitive** permettant l'exercice d'activités non sédentaires délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour les personnes exerçant une activité commerciale et par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour les personnes exerçant une activité artisanale, **en cours de validité, (uniquement pour les commerçants dont le siège n'est pas localisé à Strasbourg) ;**
- l'extrait "K bis" du Registre du Commerce et des Sociétés, daté de 2026 ;
- l'attestation de la police d'assurance multirisque 2026 (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- une présentation de l'offre proposée (équipements, menus, visuels, le cas échéant la description des engagements environnementaux (circuits d'approvisionnements alimentaires, réductions des déchets, utilisation des consommables sans plastique...) et des engagements sociaux (contrat d'insertion, embauche de personnes en situation de handicap, engagement en faveur de la vie associative...)

Date limite de candidature

28 / 02 / 2026 à 12h00 (heure de Paris)

Modalités de transmission

Les candidatures devront être transmises par voie électronique à l'adresse :

sophie.kimenau-danet@strasbourg.eu
manon.ben-hachmi@strasbourg.eu

L'objet du courriel devra obligatoirement et uniquement mentionné :

APP [objet de la publication] + Nom du candidat (société, association, nom de famille du porteur si structure en cours de construction).

Un accusé de réception sera adressé par voie électronique.

VIII. Modalités d'attribution

À l'issue de la présente publication, les candidats pourront se voir attribuer les titres par la Ville de Strasbourg.

Dans le cas où un nombre de candidats ayant manifesté un intérêt à la délivrance du titre d'occupation nécessiterait l'organisation d'une procédure de sélection, la Ville de Strasbourg organisera celle-ci afin de départager les candidats.

Les modalités de la sélection seront alors communiquées par mail aux seuls candidats ayant manifesté leur intérêt dans les délais impartis.

IX. Contacts

Service gestionnaire : Lieu d'Europe
sophie.kimenau-danet@strasbourg.eu
manon.ben-hachmi@strasbourg.eu